



L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

Groupement d'Intérêt Public

POPSU

Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines

LA PLACE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS ET LES STRATEGIES URBAINES FRANÇAISES :

DES DISCOURS A LA REALITE ?

ANALYSE TRANSVERSALE N°4 : DEVELOPPEMENT DURABLE URBAIN

Sous la direction de Maurice Blanc et Philippe Hamman

Equipe POPSU du Centre de recherche et d'étude en sciences sociales (CRESS, EA 1334), Université de Strasbourg, composée pour ce rapport de : Maurice Blanc, Philippe Hamman, Christine Blanc et Flore Henninger

Rapport remis le 27 février 2008

Résumé

Le développement durable connaît un grand succès, au niveau international et encore plus au niveau local, dans les aires urbaines. Mais c'est une notion floue, fédérant des pratiques et des expériences très diverses, que s'efforce de clarifier la présente étude, qui met en perspective ses principaux enjeux environnementaux, mais aussi sociaux et économiques, à travers une comparaison transversale fondée sur six grandes agglomérations françaises. Une pluralité de focales vient éclairer les compétences et les échelles des acteurs, les enjeux communicationnels et politiques d'affichages locaux, les instruments techniques des projets, et l'appréhension des dispositifs participatifs reliés aux projets urbains à dimension « durable » enfin. Au terme de ce cheminement, le développement durable urbain apparaît inscrit dans des dynamiques d'échanges et des scènes de passages, dont l'analyse permet d'approcher les rapports complexes entre discours et réalités.

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



CRESS

CENTRE
DE RECHERCHE
& D'ÉTUDE
EN
SCIENCES
SOCIALES
UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG

Nantes

Développement Durable urbain (thématique générale)

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
<p>-Politique affichée de développement Durable</p>	<p>- Affichage du projet de création d'un éco-quartier</p> <p>-Une politique de densification articulée à des transports en commun performants.</p>	<p>- un consensus politique entre les acteurs du projet que sont la ville et Nantes Métropole (Communauté urbaine), les bailleurs sociaux, l'aménageur SEM</p> <p>-Jean-Marc Ayrault, en tant que maire de Nantes a lancé le concept d'éco-quartier</p>	<p>- recours à ce qu'on peut appeler un « label alternatif » pour définir les qualités visées de l'espace renouvelé : l'éco quartier de la ville de Nantes.</p>	<p>- Echelle de la ville et de l'agglomération</p>	<p>- Ambiguïté quant à la traduction des principes du développement durable car ce quartier mobiliserait davantage le transport routier par camions que le fret fluvial</p> <p>- La commande politique n'a pas été "environnementale" au départ. L'objectif d'éco-quartier s'est construit au fil du projet, sans méthode structurée préalable.</p> <p>- Affichage par les acteurs d'un certain nombre de dimensions « durables » du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une démarche se voulant économe de l'espace, dont le développement est organisé par les collectivités, • Une conception reposant sur la réalisation d'espaces verts importants (le parc) mais aussi de proximité, conservant à la nature sa place dans la ville, • Une approche favorisant le confort du piéton et les circulations douces dans le quartier, • Une prise en compte effective de la gestion des eaux pluviales, de la maîtrise et de la réduction du bruit lié aux voies existantes • la réhabilitation de l'humide avec la réouverture du ruisseau des Gohards (à fonctions écologique, esthétique et ludique) • la composition des îlots habités le long de la trame aquatique et des trames végétalisées (notion de l'urbaniste de « parc habité ») • la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert : réalisation de noues plantées le long des voiries, • la perméabilisation des sols urbains : venelles, stationnement, mail central • la réalisation de jardins publics et de jardins familiaux pour les habitants du quartier. <p>Ainsi, à Bottière Chênaie, c'est une réhabilitation de l'eau (rivière urbaine) et de l'humide en général qui est opérée.</p> <p>-Dans les récits tirés d'interviews d'élus et de la communication de projet, les inspirations d'expériences néerlandaises sont mises en avant. L'objectif « éco-quartier » est ici défini au niveau de</p>

Transports

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
--	---------------------------	--	--------------------	--------------------------	--

Politique de développement des transports en commun	-Participation à la « semaine du développement durable »	-Ville -TAN (Transports de l'agglomération Nantaise) et mandataire de Nantes Métropole (communauté urbaine)		-Echelle de la ville	-Du 2 au 7 avril 2007 -Animations, conférences, expositions... -Encourager la prise des transports en commun pour s'y rendre
	-Favoriser la prise des TC grâce à des services de nuit	-TAN	Service de nuit bus, lignes du service BusWay, tramway et « Luciole », le bus des noctambules		- Bus, BusWay et trams assurent un service jusqu'à 0h30 en semaine et 2h30 le week end. - La Luciole est un bus qui permet de voyager dans la nuit de samedi à dimanche de 02H30 à 07H00) entre les différentes discothèques et lieux incontournables de la nuit nantaise.

Le Tramway	-Nouvelles lignes de TCSP	- Ville - Nantes Métropole		-Echelles de la ville et de la communauté urbaine	- Nantes dispose du plus long réseau de tramway de France avec ses 3 lignes de 40 km. En 2006, 260 000 personnes l'ont emprunté chaque jour. La première ligne (Beaujoire-François Mitterrand) a été mise en service le 7 janvier 1985. La ligne 2 (Neustrie - Orvault Grand Val) a été inaugurée en 1994. Son prolongement au sud vers le nouveau quartier de la Neustrie à Bouguenais, a été mis en service le 29 août 2005. La ligne 3 (Hôtel Dieu - Sillon de Bretagne) a été mise en service en 2000 et prolongée en 2004. La ligne sera de nouveau prolongée : d'abord en 2007, vers le sud. La future desserte du Sud Est de l'agglomération nantaise s'articule autour de 3 composantes : - la création de la ligne 4 en site propre -le prolongement de la ligne 3 - la mise en place d'un couloir bus sur la côte St Sébastien permettant de connecter le réseau bus à la ligne 4 (pôle d'échange Gréneraie) et aux lignes 2 et 3 de tramway (pôle d'échange Pirmil).
	Faciliter les déplacements de quartier à quartier sans passer par le centre-ville et l'arrêt Commerce	- Nantes Métropole	-PDU	-Echelle de la communauté urbaine	Nantes Metropole prévoit de relier les lignes 1 et 2 du tramway au nord de l'agglomération

<p>Bus</p>	<p>-Favoriser la prise des transports par bus</p>	<p>-Nantes Métropole -Transdev (exploitant du réseau de TCSP) -La Semitan (société d'économie mixte) qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets de développement du réseau de transport en commun -TAM</p>	<p>« Busway », label de service déposé par le groupe Transdev, qui se caractérise par une véritable charte de service</p>		<p>Il s'agit de de conserver les avantages du tram (fréquence, accessibilité, information voyageurs...) mais avec un matériel de type bus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fréquence : inférieure à 10 mn en heures creuses et 5 mn en heures de pointe - Forte amplitude (tôt le matin et tard le soir) - Offre continue (soir et week-end) - Service régulier et souci de rapidité grâce à la priorité aux feux de circulation sur toute la ligne - Aménagement spécifique sur les axes empruntés par les bus - Accessibilité pour tous (handicapés, poussettes, bagages...) - Des stations spécifiques et facilement repérables - Une identité visuelle propre et des véhicules dédiés
		<p>-TAN -Nantes Métropole</p>	<p>« Ligne express »</p>		<p>-Ligne Express', c'est une nouvelle ligne de bus rapide qui effectue le trajet Carquefou - La Beaujoire (centre ville) en 10 minutes et Vertou-Porte de Vertou en 8 minutes -Un bus toutes les dix minutes à Carquefou et 8 minutes à Vertou et des horaires coordonnés à la ligne 1 du tram et la ligne 4 du BusWay</p>

		-TAN -Nantes Métropole	-« Chronobus » -Lignes certifiées NF (45% des voyages sont certifiés) Ce label de garantie offre une fiabilité allant de 80 à 99% concernant : la régularité, la ponctualité, la propreté, le bon fonctionnement des oblitérateurs, la souplesse de conduite, la place à bord, la qualité d'accueil du personnel et l'information aux arrêts.		-Passages plus fréquents, plus de ponctualité au centre ville Lignes certifiées : -Ligne 2 et 3 du tramway -Lignes de bus n°11, 12, 54, 56, 73, 81 et 99 -Lignes chronobus n°25 et 32 -Bus au gaz dernière génération -160 000 personnes transportées par jour
Deux-roues		-Ville -Nantes Métropole		-ville -communauté urbaine	-225 000 de continuités cyclables - Proposition d'un service de location de bicyclettes à l'année
Navette fluviale	-Transports publics fluviaux	-Nantes Métropole -TAN	« Navibus »		Service de bateau pouvant accueillir 12 passagers et 4 vélos, qui assure la liaison entre Port-Boyer et Petit-Port. Une traversée de 2 minutes à quelques pas des stations de bus et de tram. Tous les titres de transport Tan sont acceptés à leurs conditions habituelles. Le pilote vend les

					<p>tickets Unité et Duo, comme dans un bus.</p> <p>La navette est équipée d'une propulsion électrique qui en fait un moyen de transport pensé comme non-polluant et silencieux dans le cadre du site protégé de l'Erdre.</p>
Intermodalité	-Intermodalité vélo/tram, vélo/busway, vélo/navette fluviale	-Nantes Métropole -TAN			<p>-Possibilité de prendre le vélo tous les jours de l'année avant 7h15 ou après 18h30. Tram et BusWay sont également ouvertes aux cyclistes en été ainsi que tous les dimanches de l'année. 2 et 4 vélos sont respectivement acceptés dans le BusWay et le tramway.</p> <p>Attention portée aux liaisons entre les 40 km de tramway et les 7 km de BusWay aux 335 km de pistes cyclables pour vous déplacer. Simple et efficace.</p> <p>Toute l'année, la navette fluviale accueille également les vélos.</p>
	-Parkings relais (intermodalité voiture/tram, voiture/bus)	-TAN -Ville			<p>-18 parkings relais</p> <p>Depuis plusieurs années maintenant, plus de 5 000 automobilistes utilisent régulièrement les parkings P+R créés en périphérie du centre et à proximité des stations de tram.</p>
- GPV Malakoff– Pré Gauchet à Nantes	- une stratégie de désenclavement des transports et des déplacements,	-La ville	-GPV	-Echelle de la ville	<p>- La production d'une "ligne 5" de transports en commun (TCSP) qui soit davantage une ligne de désenclavement (desserte) qu'une ligne organisée par rapport à l'ensemble d'un schéma directeur des transports à l'échelle de l'agglomération.</p> <p>- La réalisation du <i>Pôle d'Echange Multimodal</i> (P.E.M.), constitué de trois sous-projets (passerelle St Felix, parking enclos et pôle</p>

					multimodal en tant que tel, aux abords de la gare sud de Nantes), la viabilisation tertiaire du Pré Gauchet et la réalisation de nouveaux franchissements sur la Loire (bras de la Madeleine, bras de Pirmil).
--	--	--	--	--	--

EAU

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Traitement et distribution de l'eau		-Nantes Métropole -Direction de l'eau		-Echelle de l'agglomération	-En 2001, Nantes Métropole s'est dotée de la compétence Eau, et a mis en place une Direction de l'eau, afin de pourvoir aux 570 000 usagers que représentent les 24 communes de la communauté urbaine. Chaque année, les habitants de Nantes Métropole consomment 32 millions de mètres cubes d'eau potable. Cette eau est distribuée par trois opérateurs sur l'ensemble de la métropole. Depuis le 1er janvier 2006, tous les habitants de la communauté urbaine paient leur eau au même tarif : 2,58€ par mètre cube.
Assainissement		-Nantes Métropole		-Echelle de l'agglomération	-Hygiène publique et protection de l'environnement sont les deux objectifs du service assainissement. Consistant à collecter, transférer et traiter les eaux usées domestiques, cette mission est devenue une compétence de la communauté urbaine au 1er janvier 2001. A ce titre, Nantes Métropole détermine les modes de gestion et fixe les tarifs de l'assainissement sur l'ensemble du territoire communautaire.

<p>Qualité de l'eau</p>		<p>-Nantes Métropole -Le service réglementation sécurité civile de la mairie pour la ville de Nantes, -La DDASS</p>		<p>-Echelle de l'agglomération</p>	<p>-Pour s'assurer en permanence de la bonne qualité de l'eau produite et distribuée, une double surveillance est organisée : une auto-surveillance permanente de la Direction de l'eau de Nantes Métropole et un contrôle sanitaire effectué par le service réglementation sécurité civile de la mairie pour la ville de Nantes, et par la DDASS pour Orvault, Saint-Herblain, Saint-Sébastien-sur-Loire, La Chapelle-sur-Erdre, Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire et Carquefou.</p> <p>-Près de 600 prélèvements sont ainsi effectués chaque année sur l'eau de ressource, l'eau traitée et l'eau distribuée. A chaque prélèvement, conformément à la réglementation sanitaire en vigueur, de 10 à 350 paramètres sont analysés par le laboratoire départemental agréé (IDAC - Nantes).</p>
--------------------------------	--	---	--	------------------------------------	--

Espaces verts

Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
-Le parc de la Chantrerie	-Ville SEVE : espaces verts de Nantes : (Service des Espaces verts et de l'Environnement)		-Echelle de la ville	-18 hectares -Cette propriété sera bientôt reliée au Centre de la Ville par une promenade pour piétons de 6 kilomètres sur la rive gauche de l'Erdre. -L'aménagement très paysager, constitué de bosquets encadrant de grandes perspectives lumineuses, longe l'Erdre sur près de 900 m. -Même si les collections horticoles sont moins diversifiées que dans d'autres parcs nantais, on peut noter quelques beaux arbres, hêtres pourpres, platanes, cèdres, épicéas, chênes et châtaigniers multisentennaires.
-Le parc de la Beaujoire	-Ville	.	-Echelle de la ville	-34 hectares de roseraies et de jardins à thèmes
-Le parc du Grand Blottereau	-Ville		-Echelle de la ville	-37 hectares -Le parc proprement dit est constitué par un ensemble paysager au modelé souple dont les plantations se caractérisent par leurs espèces exotiques (eucalyptus, grenadiers, oliviers, mimosas etc...) Depuis 10 ans, les pelouses accueillent, le 2ème week-end de septembre, la Fête des Plantes. -Les serres tropicales abritent une collection unique en France de plantes utilitaires exotiques (riz, coton, café, cacao, ébène, acajou, vétiver etc...). Dans la partie potager, sont présentés au

				<p>public de nombreux agrumes en bacs (citron, mandarine, pamplemousse etc...) ainsi que des plantes vivrières exotiques à cycle végétatif court telles que les piments, les doliques, les arachides etc...</p> <p>-Le fleuriste et la pépinière municipale servent à la production de plantes vertes, fleurs, arbres et arbustes nécessaires à la décoration des bâtiments et jardins publics.</p>
-Le parc de la Gaudinière	-Ville		-Echelle de la ville	<p>- 8,7 hectares</p> <p>- Sur le plan paysager, le Parc de la Gaudinière s'étend sur un vallon boisé arrosé par le ruisseau de la Patouillerie.</p> <p>- L'urbanisation du quartier environnant entraînant de graves ravinements, il a fallu restructurer l'ensemble avec des bassins et des cascades permettant de limiter les effets des pluies d'orage.</p> <p>- Ce dispositif hydraulique a été inscrit dans une rocaille de caractère alpin, plantée de rhododendrons nains et arbustifs et de plantes vivaces de montagne.</p>
-Le parc de Procé	-Ville		-Echelle de la ville	<p>- 12 hectares</p> <p>- Au cours de ces 30 dernières années, le parc a été progressivement restauré et enrichi de collections diverses telles que les rhododendrons, les magnolias, les fuchsias, les dahlias et les bruyères, constituant autant de collections thématiques.</p> <p>- Parmi les arbres remarquables, le tulipier "Liriodendron tulipifera", un des plus vieux de France.</p> <p>- Sur le plan horticole, le parc a accueilli par ailleurs un certain nombre de végétaux, camellias, magnolias et rhododendrons, de grande taille, récupérés à la suite d'opérations immobilières et transplantés avec succès.</p>
-Ile de Versailles	-Ville		-Echelle de la ville	<p>- 1,7 hectares</p> <p>- Les travaux d'aménagement ont débuté en 1986, après que la Ville a terminé l'acquisition des dernières parcelles. A l'issue du</p>

				<p>concours d'architectes, c'est l'équipe Dulieu, complétée par le paysagiste Soulard, qui a obtenu le chantier avec une réalisation sur le thème japonais.</p> <p>- La composition s'articule autour de 3 constructions : la Capitainerie (destinée à gérer les activités du port de l'Erdre) ; la Maison de l'Erdre (sa structure carrée entoure un jardin zen , utilisée par de nombreuses expositions ayant pour thème l'Erdre et l'environnement aquatique ; et le restaurant situé à l'extrémité de l'Ile.</p> <p>Le paysage recréé et structuré par des rocaillies, cascades et pièces d'eau, est planté de végétaux exotiques tels que bambous, cyprès chauves, rhododendrons, camellias et cerisiers japonais.</p>
-Le jardin des plantes	-Ville		-Echelle de la ville	<p>- 7 hectares</p> <p>- Le Jardin des Plantes offre au public une importante collection de végétaux, où la flore locale d'Armorique côtoie celle d'Amérique, d'Asie et d'Afrique.</p>
-Le jardin des 5 sens	-Ville		-Echelle de la ville	<p>- 0,57 hectare</p> <p>- Ce jardin est conçu comme un espace d'accueil où chacun puisse évoluer quelque soit son handicap. La sollicitation des 5 sens a été privilégiée à travers le tracé, les équipements et les plantations.</p> <p>La fontaine musicale et les jeux d'eau sollicitent l'ouïe. Les arbres et arbustes à feuilles et à fleurs odorantes permettent d'éduquer le sens olfactif, plus particulièrement dans le "piège à odeur" où l'exposition et la chaleur de la pierre favorisent la diffusion des parfums.</p> <p>Le cadran solaire à touches thermiques permet de "lire" l'heure avec les doigts.</p> <p>Le traitement des structures et du sol avec des matériaux différents permet d'exercer le toucher ou de faciliter les déplacements à partir d'un "fil conducteur" en relief, sensible au froid.</p> <p>Enfin, le goût est sollicité à travers des plantations d'arbustes à</p>

				petits fruits.
--	--	--	--	----------------

Déchets

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Collecte et traitement		-Nantes Métropole		-Echelle de l'agglomération	<p>- Quelques 270 000 tonnes de déchets (hors gravats) sont collectées, triées et traitées chaque année sur la métropole nantaise, ce qui représente environ 315 Kg d'ordures ménagères par an et par habitant. 12 déchetteries et 4 écopoints permettent aux habitants de Nantes Métropole de faire des apports volontaires de déchets. Les déchets collectés sont ensuite acheminés vers les équipements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorena : usine d'incinération d'ordures ménagères. Mise en service en octobre 1987, elle alimente un réseau de chauffage urbain grâce à l'énergie récupérée lors de la combustion des déchets. • Arc-en-ciel : dispositif multifilières. Ce dispositif a été mis en service en mars 1994 ; il comprend 4 unités : le centre de traitement et de valorisation des déchets ; le centre de tri et de conditionnement des déchets ménagers recyclables ; le centre de tri des déchets industriels et commerciaux, situé à Couéron ; l'unité de compostage de déchets verts située à Saint-Herblain.

					- Tout ceci se veut également favoriser le tri sélectif
Compostage		-Nantes Métropole -Une expérience scientifique et statistique menée avec un organisme de recherche sur l'agriculture et l'environnement (le CEMAGREF de Rennes) et les résultats seront connus en 2007		-Echelle de l'agglomération	- Nantes Métropole fournit des composteurs individuels pour limiter la quantité de déchets produits. En 2005, une expérience pilote de compostage a été lancée auprès des habitants de Bouguenais et Orvault pour accueillir un composteur dans leur jardin. En bois ou en plastique, les bacs mis à disposition sont d'une contenance de 300, 600 ou 800 litres, en fonction de la surface du terrain. Le compost accueille tous les déchets organiques et sains de la maison (tontes de pelouse, restes de légumes et de fruits non traités), mais aussi cendres, sciures, copeaux de bois, mouchoirs en papier, essuie-tout, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs... Une fois décomposées, ces matières organiques mélangées à la terre peuvent enrichir le sol du jardin. Aujourd'hui, 6161 foyers ont été équipés sur ces deux communes. Un an après la dotation des composteurs, on a enregistré une diminution de 7% des apports de déchets verts sur la déchèterie d'Orvault. Il s'agit là, selon les pouvoirs publics locaux, de bons résultats, qui leur font envisager d'équiper petit à petit l'ensemble des communes de Nantes Métropole.

Energie

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
-Les réseaux de chaleur urbaine		-Un groupe de travail mobilise les agents du quartier sur le volet "gestion urbaine de proximité" qui devrait notamment évoluer aussi vers un projet énergétique de quartier (il y aurait sans doute ici à considérer comment on peut aussi avoir à faire avec une sorte d'expérimentation micro-locale de la ville durable)	- Le projet de Service Public de Quartier s'inscrit dans le projet social de territoire	-Echelles de la ville et du quartier	- L'émergence d'une thématique énergétique et de développement durable concernant les réseaux de chaleur urbaine traversant le quartier du Pré-Malakoff, desservant ou le futur quartier "Euronantes Gare"

Cadre de vie - propreté

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Propreté de la ville		-Nantes Métropole -Ville		-Echelle de l'agglomération Et de la ville	<p>Afin que la propreté des rues de l'agglomération et de son centre devienne une préoccupation collective, Nantes Métropole veut sensibiliser les citoyens, infléchir leurs comportements, les inciter à respecter les lieux publics et les agents qui s'en occupent, et si nécessaire, verbaliser les plus récalcitrants.</p> <p>Parallèlement, pour améliorer la qualité du service rendu, une démarche interne a été engagée sur l'organisation du service. La communauté urbaine optimise ses moyens et renforce la présence des agents dans le secteur piétonnier et l'hypercentre. On peut notamment relever les actions suivantes :- Traquer les dépôts sauvages</p> <p>7,5 tonnes de dépôts sauvages (gravats, ordures et cartons d'emballages, bouteilles cassées, etc.) sont enlevées chaque semaine dans le centre-ville de Nantes.</p> <p>- Nettoyer à la main</p> <p>Avec des pick-up et parfois des chariots à pied, les employés veillent à la propreté des 2200 km de voirie de l'agglomération.</p> <p>- Laver mécaniquement</p> <p>24 groupes haute pression, 26 aspiratrices, 15 laveuses, 16 mini aspiratrices, 14 mini laveuses ont été acquis pour nettoyer caniveaux, trottoirs et places de marchés.</p> <p>- Effacer les tags et enlever les affiches</p> <p>100 000 m² de graffitis (soit la surface de 15 terrains de football) sont effacés chaque année et des milliers d'affiches retirées. 16 agents constituent l'équipe.</p> <p>Devant l'augmentation sensible du nombre de graffiti, Nantes Métropole, en partenariat avec la ville de Nantes a décidé de</p>

					<p>mettre en place un plan d'action de lutte contre les graffitis. Six équipes communautaires spécialisées pratiquent, depuis avril 2002, un enlèvement systématique des tags dans le quartier n°1 du centre ville de Nantes. Par ailleurs, des entreprises privées, missionnées par la communauté urbaine, nettoient les graffitis, toujours de façon systématique, sur l'ensemble du territoire métropolitain, depuis le 6 janvier 2003, exception faite des voies privatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les déjections canines 6 000 tonnes annuelles de déjections sont retirées des canisites (77 sur l'agglomération de Nantes) et de la voirie. Des sacs sont disponibles dans 128 distributeurs. - Ramasser les feuilles 4 000 m3 de feuilles collectés par an à Nantes, un peu plus pour le pôle Erdre et Cens. - Débroussailler et désherber 15 engins (dont 5 pour Nantes) débroussaillent les abords des routes. Le pôle Erdre et Cens, par exemple, y consacre 3 250 heures par an.
Qualité de vie		-Nantes Métropole		-Echelle de l'agglomération	<p>La « qualité de vie "à la nantaise" » fait l'objet d'un affichage public au niveau de Nantes Métropole, qui la définit comme suit : « C'est tout d'abord vivre dans un environnement agréable dont les espaces verts et les cours d'eau sont mis en valeur. C'est également vivre dans une agglomération desservie par un réseau dense de transports en commun permettant la mobilité de tous. Enfin, cette qualité de vie se doit d'être une réalité pour tous, la cohésion sociale devenant un enjeu majeur pour la métropole ²²»</p>

² Site de Nantes Métropole

Action sur le bâti

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
HQE	Eco-quartiers	-Ville		-Echelle de la ville	Certification HQE demandée mais non exigée (certains promoteurs rechignent) pour la construction des éco-quartiers
Qualité environnementale	-Exigence de qualité environnementale	-Nantes Métropole -Nantes Aménagement (Société d'économie-mixte) -Les initiatives viennent soit de la maîtrise d'ouvrage urbaine, soit du promoteur immobilier	-Agenda 21 -Labels d' « éco-espaces » (quartier du Nouveau Malakoff), d' « éco-quartiers » (Quartier de Bottière-Chênaie), mise en avant à l'heure actuelle du label d' « éco-métropole »	-Echelle de l'agglomération et du bâtiment	Nombre d'exigences faites aux promoteurs, auxquels est alors apporté un accompagnement dans la mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • avoir une réflexion environnementale dès le départ (éléments d'économie dans le projet). • avoir un esprit de démarche HQE, même si Nantes Aménagement n'en a pas imposé tous les critères (cf. <i>supra</i>). • réflexion à avoir sur les matériaux, leur pérennité. Interdiction du PVC, dissimulation des VMC. • Traitement des façades en double-peau • Toits et terrasses végétalisées • Stationnement en souterrain contraint • Gestion du chantier à anticiper • Acoustique externe et entre logements également

Participation citoyenne

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Echelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Gouvernance et « Bonnes pratiques »	Ces notions désignent ici dans leurs usages locaux un ensemble de comportements qui font consensus et sont considérés comme indispensables.	<ul style="list-style-type: none"> - Nantes Métropole - Ville - le Maire de Nantes, Jean Marc Ayrault 	-« Eco-quartiers »	-Echelles de l'agglomération et de la ville	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'expérience, mise en commun de savoir-faire. - Ces notions émergent depuis quelques années dans le champ de l'intervention urbanistique et du DD local, mais pas uniquement ; elles peuvent se rapporter à bien dans d'autres champs et échelles de l'action publique. - Elles sont investies ici par les pouvoirs publics locaux en ce qu'elles marquent, suivant les usages qu'en font ces derniers, la capacité de création et d'invention de situations sociales (celles réunissant les acteurs professionnels des projets urbanistiques) et territoriales (le territoire du projet lui-même) particulières. Elles sont également vues des outils d'application de techniques, et des espaces de jugement de ce qui est « bon » ou

					<p>exemplaire dans le champ de l'intervention sur la ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des citoyens et préservation de l'environnement , notamment à travers la réalisation d'éco-quartiers (nouvelles qualités, nouveaux savoir-faire).
Concertation avec les habitants		-Ville de Nantes -habitants		-Echelles de la ville et du quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation sur la construction des îlots d'habitation (ZAC Bottière-chênaie) de mars à novembre 2006. - Axée, au niveau de la ZAC Malakoff, sur la mixité et la diversité sociale, en étant censé traduire une volonté de la municipalité de prolonger le débat de manière concertée dans le but d'impulser des processus de diversification sociale qui feraient l'objet d'une attente dans le quartier (avril à juillet 2006) - Travail d'enquête auprès des associations résidentes du territoire de l'île de Nantes, engagées ou non dans le dispositif de concertation mis en place par la commune de Nantes (2006/2007)

Sources

Rapports POPSU

- Rapport Juin 2004
- Rapport Décembre 2004
- Rapport intermédiaire, Décembre 2005
- Rapport intermédiaire de Juin 2006
- Rapport d'activité de Décembre 2006

Sites Internet

- Site de la mairie de Nantes consulté le 2 avril 2007
- Site de la communauté urbaine de Nantes consulté le 2 avril 2007
- Site de la TAN (transport de l'agglomération nantaise) consulté le 3 avril 2007

Notes

¹ Rapport POPSU Juin 2006

² Site Internet de Nantes métropole